



Federazione Italiana Scherma

Viale Tiziano, 74
00196 Roma
www.federscherma.it

Roma, 20 Agosto 2018

Prot. 4107/18
Tec/gg

Alle Società Schermistiche interessate

Oggetto: Autorizzazioni Torneo Satellite di Spada Maschile e Femminile, BELGRADO (SRB) 1 Settembre 2018

In riferimento alle richieste pervenute, si comunica che sono stati autorizzati alla gara in oggetto, a proprie spese, gli atleti sotto indicati secondo quanto previsto dalle disposizioni per l'attività agonistica:

AMBROSI Isabella
VERRI Erica

In conformità a quanto previsto dalla Federazione Internazionale di Scherma (FIE), le iscrizioni degli atleti in possesso della tessera FIE devono essere perfezionate al massimo 7 giorni prima della gara, pertanto, per consentire alla scrivente di espletare tutte le procedure amministrative del caso, gli autorizzati devono confermare la partecipazione **entro il 23 Agosto p.v. (ore 12.00)**.

- Gli autorizzati non in possesso della **tessera FIE** per la stagione agonistica **2018/19** dovranno effettuare un bonifico di **€ 25,00** destinato a:

FEDERAZIONE ITALIANA SCHERMA;
BANCA NAZIONALE LAVORO - SPORTELLO CONI – Via Costantino Nigra 9 - 00194 ROMA
IBAN: IT98W0100503309000000010104

specificando nella causale "tesseramento FIE", il nominativo dell'atleta ed il **codice fiscale dell'atleta**.

Copia del bonifico effettuato dovrà essere inviato via e-mail a internazionale@federscherma.it contestualmente alla conferma di partecipazione.

- Insieme alla copia del bonifico effettuato dovranno essere inviati i seguenti dati riferiti all'atleta interessato: **data di nascita, indirizzo postale, indicazione se è destro o mancino, foto in formato jpeg, modulo trattamento dati personali FIE debitamente compilato.**
- Gli atleti che non potranno partecipare per motivi di salute o di causa di forza maggiore sono tenuti a comunicarlo alla FIS che provvederà di conseguenza alla disdetta alla Federazione Internazionale.



Tel 06 3265 91 Fax 06 3265 9190 segreteria@federscherma.it CF 05271310582 P.iva 01382601001



- La FIE prevede una multa di 500,00 € per ogni atleta non presente che non abbia provveduto a dare disdetta. Gli atleti che non giustificheranno l'assenza con certificazione idonea (certificato medico) saranno tenuti al pagamento della predetta sanzione.
- In caso di disdetta non sarà corrisposto alcun rimborso della quota di tesseramento eventualmente versata.
- Si ricorda che, eventuali tecnici ed accompagnatori al seguito dei suddetti atleti avranno il divieto di fornire assistenza tecnica a bordo pedana nel corso di un assalto che veda contrapposti due tiratori/tiratrici italiani/e (vedi Comunicato Att. Agonistica 14/14).
- Si informa infine che la Federazione Internazionale di Scherma ha rivisitato l'Art. 0.55 del Regolamento d'Organizzazione Gare inserendo l'obbligo, per gli atleti che non abbiano compiuto la maggiore età secondo la legge vigente nel paese di svolgimento delle competizioni, di presentare contestualmente alla conferma dell'iscrizione sul luogo di gara l'allegato modulo compilato e firmato in ogni sua parte. Si prega altresì di mandare una copia di suddetto modulo alla Segreteria Federale per opportuna conoscenza, pena la mancata iscrizione alla gara.

In bocca al lupo!

Marco Cannella
Segretario Generale



FEDERATION INTERNATIONALE D'ESCRIME (FIE)

NOTICE D'INFORMATION

COLLECTE, CONSERVATION ET UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les titulaires d'une licence émise par la FIE (tireurs, membres du Comité Exécutif et des Commissions et Conseils de la FIE, officiels des Championnats du monde et des Jeux Olympiques et arbitres de la FIE, ci-après désignés les « licenciés »).

Nom de famille				Homme	Femme
Prénom					
Date de naissance	JJ	MM	AA		
Je suis licencié(e) en tant que :	Tireur		Arbitre		Membre élu ou nommé
N° de licence FIE					
Nationalité					

Je comprends et j'accepte librement, comme indiqué dans les explications détaillées ci-jointes, que

- ⇒ ma fédération nationale, la FIE, tous les Organismes d'événement agréés, l'AMA et toutes les autres Organisations antidopage autorisées
- ⇒ peuvent traiter, collecter, conserver, utiliser et supprimer mes données personnelles
- ⇒ Aux fins de
 - la gestion de mon affiliation en tant que licencié de la FIE
 - ma participation à des événements d'escrime et la conservation et la publication de mon historique sportif et de ma biographie
 - la mise en œuvre et la conformité à toutes les obligations et règles antidopage.

_____,
(lieu), (date)

(signature)

Nom du licencié

I. DONNÉES GÉNÉRALES PERSONNELLES

1. Je **COMPRENDS ET RECONNAIS TOTALEMENT ET LIBREMENT PAR LES PRÉSENTES** que la Fédération internationale d'escrime (« FIE »), la fédération nationale d'escrime à laquelle je suis affilié (« FN ») et toute tierce partie sous contrat avec la FIE, peut collecter, conserver, traiter, utiliser et divulguer à des tiers tout renseignement personnel y compris, sans s'y limiter, mes nom, date de naissance, coordonnées, photos ainsi que les données historiques et statistiques en lien avec mon affiliation en tant que licencié de la FIE, et ma participation, à quelque titre que ce soit, à tout événement d'escrime national et international (« Événements ») organisé par ma FN, la FIE, un membre d'une FN de la FIE ou un partenaire sous contrat agréé par la FIE (« Organismes d'événement ») (ci-après désigné par « Données personnelles »), dans la mesure où ces Données personnelles sont nécessaires ou utiles à la gestion de mon affiliation en tant que licencié de la FIE, ainsi qu'à l'organisation de ces Événements et à ma participation à ceux-ci, et à la promotion de l'escrime par la FIE. La FIE peut créer et mettre à jour mes Données personnelles par tout autre moyen pour lequel j'ai fourni ou fournirai mon consentement exprès ou comme peut l'exiger la loi.

II. DONNÉES PERSONNELLES LIÉES À L'ANTIDOPAGE

2. Je confirme que j'accepte de me conformer au Code mondial antidopage (CMAD).

Je **COMPRENDS ET RECONNAIS PAR LES PRÉSENTES** que je suis soumis aux dispositions du CMAD mis en œuvre par toute Organisation antidopage en charge d'activités antidopage, ces dernières pouvant, le cas échéant, impliquer en particulier la collecte, la conservation et l'utilisation :

- d'échantillons de sang et d'urine pour établir d'éventuelles violations des règles antidopage,
 - d'informations de localisation,
 - de toute information et matériel nécessaire pour la mise en œuvre du passeport biologique,
 - de toute information et matériel nécessaire pour effectuer des contrôles et gérer les résultats, afin de déterminer si l'utilisation d'une substance interdite ou d'une méthode interdite est strictement limitée à des fins thérapeutiques légitimes et documentées,
 - de toute information et matériel dans l'objectif d'informer des sportifs et autres personnes de leurs droits et responsabilités,
 - de toute information et matériel pour mener des enquêtes sur des violations aux règles antidopage et pour engager des poursuites judiciaires à l'encontre de ceux qui sont supposés avoir commis ces violations.
3. **JE COMPRENDS** que le terme « Organisation antidopage » inclut, sans s'y limiter, tout signataire du CMAD responsable de l'adoption de règles relatives à la création, à la mise en œuvre ou à l'application de toute partie du processus de contrôle du dopage. Cela comprend, sans s'y limiter, le Comité International Olympique, le Comité International Paralympique, d'autres organisations responsables de grandes manifestations qui effectuent des contrôles lors de manifestations relevant de leur responsabilité, l'AMA, la FIE et les fédérations nationales, ainsi que les Organisations nationales antidopage.
 4. Je **COMPRENDS ET RECONNAIS ÉGALEMENT** que je suis soumis au Standard international de l'AMA pour la protection des renseignements personnels (ci-après désigné « SIPRP de l'AMA ») et je confirme être au fait du contenu de l'article 2.0 du SIPRP de l'AMA relatif à la confidentialité des renseignements personnels, énoncé dans l'article 14.6 du CMAD, qui stipule que :

Les organisations antidopage peuvent recueillir, conserver, traiter ou communiquer des renseignements personnels des sportifs et des autres personnes dans la mesure nécessaire et appropriée pour mener à bien leurs activités antidopage au titre du Code et des standards internationaux (y compris le Standard international pour la protection des renseignements personnels) et en conformité avec le droit applicable.

5. Je **COMPRENDS** que, en vertu de l'article 3.2 du SIPRP de l'AMA, la notion de « renseignements personnels » inclut les « renseignements personnels sensibles » et est définie comme suit :
- **Renseignements personnels** : Renseignements comprenant, sans s'y limiter, les renseignements relatifs au nom, à la date de naissance et aux coordonnées d'un sportif, ainsi que ses affiliations sportives, sa localisation, les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques spécifiques (le cas échéant), les résultats des contrôles du dopage et la gestion des résultats (y compris les audiences disciplinaires, les appels et les sanctions). Les renseignements personnels comprennent en outre les coordonnées et les détails personnels relatifs à d'autres personnes, telles que le personnel médical ou toute autre personne qui travaille avec le sportif, le traite ou lui prête assistance dans le contexte des activités antidopage.
 - **Renseignements personnels sensibles** : Renseignements personnels relatifs à l'origine raciale ou ethnique d'un participant, à des infractions (pénales ou autres) qu'il aurait pu commettre, à sa santé (notamment les renseignements tirés de l'analyse de prélèvements ou d'échantillons d'un sportif) et à ses informations génétiques.
6. Je **COMPRENDS ET ACCEPTE EN OUTRE** que, en vertu de l'article 8.2 du SIPRP de l'AMA, des Organisations antidopage peuvent divulguer mes renseignements personnels à d'autres Organisations antidopage **lorsque cette divulgation est nécessaire pour permettre aux Organisations antidopage recevant les renseignements personnels de remplir leurs obligations au titre du Code et conformément aux lois applicables sur la protection de la sphère privée et des renseignements personnels.**
7. Je suis également au fait du contenu de l'Annexe A au SIPRP de l'AMA concernant les **délais de conservation** de mes renseignements personnels généraux, mais également des informations de localisation, autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, contrôles, échantillons A et B, résultats des contrôles et gestion des résultats (formulaires/documentation), décisions disciplinaires (VRAD) et passeport biologique de l'athlète (PBA).

III. ACCÈS / RECTIFICATION / DIVULGATION / RETRAIT DU CONSENTEMENT / SUPPRESSION (DROIT D'ÊTRE OUBLIÉ)

8. Je suis conscient que je peux demander à avoir **ACCÈS** à l'une quelconque de mes Données personnelles et que je suis en droit de demander leur **RECTIFICATION** pour qu'elles reflètent la réalité.
9. J'ai, de plus, été dûment informé et je comprends que la FIE, les fédérations nationales, les Organismes d'événement et les Organisations antidopage peuvent **DIVULGUER** des renseignements personnels à des tierces parties lorsque cette divulgation (a) est requise par la loi, les règlements sportifs ou les procédures légales obligatoires, ou encore par la mise en œuvre d'un contrat dont je suis signataire ; ou (b) est publiée sur le site Web de la FIE comme une information sportive générale et publique (nom, date de naissance, nationalité, profil sportif et biographie ; statistiques); ou (c) est adressée à des destinataires situés dans des pays assurant

un niveau adéquat de protection ; ou (d) est nécessaire pour aider les autorités chargées de l'application de la loi, les autorités gouvernementales ou d'autres autorités à découvrir, poursuivre ou enquêter sur une infraction pénale ou une violation du CMAD, à condition que les renseignements personnels soient raisonnablement liés au délit en question et ne puissent pas raisonnablement être obtenues par un autre biais.

10. Je suis conscient que je suis en droit de **M'OPPOSER ET DE REFUSER** à tout moment le traitement de mes Données personnelles comme décrit ci-dessus, par une communication écrite et signée envoyée à ma FN et à la FIE. Je comprends en outre que ma participation à toute activité d'escrime peut, ponctuellement, dépendre de mon consentement au traitement des Données personnelles mentionnées ci-dessus à des fins légitimes et réglementaires et, en particulier, que ma participation est subordonnée à mon respect volontaire des procédures antidopage stipulées dans le CMAD. Par conséquent, je suis pleinement conscient qu'en cas d'objection, refus ou opposition au traitement de mes Données personnelles, je **POURRAIS NE PLUS ÊTRE AUTORISÉ À PARTICIPER** à un événement spécifique ou à une quelconque activité d'escrime internationale.
11. Je suis également informé de mon droit d'exiger que toutes mes Données personnelles recueillies par la FN, la FIE, un Organisateur d'événement ou par une Organisation antidopage, **SOIENT EFFACÉES**, en particulier si et lorsque ces informations personnelles ne sont plus utiles à ma FN, la FIE, des Organismes d'événement ou une Organisation antidopage, respectivement, aux fins de l'organisation de compétitions sous l'égide de ma FN, de la FIE ou de tout Organisateur d'événement, ou encore pour la promotion du sport, pour l'intérêt public ou scientifique, pour la recherche historique et à des fins de statistiques, ou encore pour la conformité aux règles antidopage.

IV. **LITIGE**

Je conviens que tout conflit, controverse ou plainte découlant des questions référencées ci-dessus, ou liées à celles-ci, et non résolus après l'épuisement des recours administratifs définis par la FIE, ma fédération nationale et/ou l'Organisateur d'événement, sera exclusivement soumis au **TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT** (TAS), Lausanne, Suisse, conformément au Code de l'arbitrage en matière de sport.

La FN **CERTIFIE** et **GARANTIT PAR LES PRÉSENTES** que toutes les règles auxquelles il est fait référence dans la présente Notice d'information - Utilisation et conservation des Données personnelles, ont été portées à l'attention du participant et ont été mises à sa disposition suite à la signature du présent accord.

Nom de la fédération membre	Date
-----------------------------	------



Torneo Satellite SPM-SPF - Spada Individuale (F) - 2 iscritti

9 - ASSOCIAZIONE SCHERMA PRO VERCELLI - 1 iscritto

● Giovani - Verri Erica () 03/01/2000 VERCELLI (VC)

43 - SCHERMA TREVISO - 1 iscritto

● Giovani - Ambrosi Isabella () 04/12/2000 VENEZIA (VE)



Totali

Atleti - 2

- Spada Individuale (F) - 2

Direttori di torneo - 0

Arbitri - 0

Tecnici - 0

Computeristi - 0

Personale Sanitario - 0

Membri di commissione - 0

Altro - 0